

# GESTIONNAIRE DE PAIE

**Certification de niveau 5 (Bac + 2) inscrite au RNCP 37948**

**Titre du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion**

**Publication au JO le 22/08/2023, dates de validité de l'enregistrement du 29/12/2023 au 29/12/2028**

## **Objectifs**

**CCP1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie**

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

**CCP2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle**

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

## **Public**

Demandeurs d'emploi ou salariés, en reconversion ou voulant perfectionner leurs compétences, jeunes en poursuite d'études, en changement d'orientation ou en reprise d'études - Profil : BAC à Bac +2

Les personnes en situation de handicap ont la possibilité de demander un aménagement de leur formation et/ou de l'examen de certification.

## **Modalités et délais d'accès**

Inscription validée après entretien de positionnement. Délais d'accès en fonction du dossier de financement.

## **Durée - Dates prochaine session**

Plusieurs formules possibles :

• **A temps plein** : 3 mois de formation en centre, à raison de 7 heures par jour (horaires : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30), soit 455 heures suivis de 1 à 2 mois de stage en entreprise (en fonction du financeur)

**Prochaine session : Du 22 janvier 2026 au 23 avril 2026** en centre de formation.

Stage en entreprise du 27 avril 2026 au 28 mai 2026 (pour 1 mois) ou du 27 avril 2026 au 25 juin 2026 (pour 2 mois)

• **En alternance** : en contrat de professionnalisation ou en apprentissage sur 12 mois (rythme de 2 à 3 jours en centre de formation par semaine et 3 à 2 jours en entreprise + périodes à temps plein en entreprise), **du 22 janvier 2026 au 17 décembre 2026**.

## **Financement**

Financement possible par Transition Pro, les OPCO, France Travail, l'AGEFIPH, la Région.

Formation éligible au PTP (Projet de Transition professionnelle), au CPF, à la Pro A et au plan de développement des compétences de l'entreprise. Si financement personnel, nous consulter.

## **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement**

- Chaque salle de formation est équipée d'un écran interactif, d'un accès à internet
- Un ordinateur portable est mis à disposition des stagiaires pendant les temps de formation en centre.
- Chaque stagiaire a un accès gratuit à la suite Microsoft Office 365 Online pendant toute la durée de la formation ainsi qu'au logiciel Silae pour la gestion de la paie.
- Une plateforme pédagogique, à la disposition des stagiaires le temps de leur formation, met à disposition des apprenants un ensemble de cours et de ressources accessibles à partir d'internet.
- Un référent pédagogique à chaque formation est l'interlocuteur privilégié des stagiaires, concernant son parcours de formation (adaptation à la formation, difficultés rencontrées, recherche d'un stage en entreprise, préparation des évaluations, intégration dans l'emploi)
- L'équipe pédagogique est constituée de professionnels ayant une expérience importante dans leur domaine de compétences.

## **Evaluation de la formation**

Tout au long de la formation, les formateurs proposent des exercices d'évaluation des connaissances acquises.

En fin de formation, chaque stagiaire est mis en condition d'examen. Il s'agit d'un examen blanc, qui reprend les mêmes modalités d'évaluation écrite que l'examen final de certification.

L'examen de certification se déroule en 2 temps :

- une mise en situation écrite
- un entretien avec un jury

## Programme détaillé de la formation

### Fondamentaux du bulletin de paie (4 jours)

Lire et interpréter un bulletin de salaire  
 Appréhender les mécanismes de calcul des cotisations  
 Etablir un bulletin cadre et un bulletin non-cadre sur une situation courante de paye.

### Règles de paie et exercices (23 jours)

Traiter les différentes situations de paye couramment rencontrées en entreprise.  
 Remplir les obligations légales administratives découlant de ces situations :

Les absences (décompte et valorisation selon différentes méthodes)  
 Etude détaillée de la réduction générale des cotisations (Fillon).

Décompte et valorisation des heures supplémentaires :

- Contrepartie en repos,
- Repos compensateur de remplacement.

Décompte et valorisation des heures complémentaires.

Le temps partiel

Impact paie des jours "particuliers" (jours fériés, journée de solidarité, dimanche).

L'arrêt maladie :

- Traitement administratif,
- Retenue absence et indemnisation,
- Calcul et/ou vérification des IJSS (subrogation),
- Autres impacts sur la paie, de l'absence pour maladie.

Les congés payés :

- Calcul des droits acquis,
- Décompte des droits utilisés,
- Calcul de l'indemnité de congés payés,
- Indemnité compensatrice de congés payés.

Les avantages en nature et les frais professionnels :

- Impact social et fiscal, valorisation
- L'avantage en nature (nourriture, véhicule, logement, NTIC)

Les frais professionnels :

- Impact social et fiscal, valorisation.

Les déclarations sociales :

- Panorama des différentes déclarations,
- La déclaration d'embauche,
- Les déclarations de cotisations par la DSN (généralités, principe, présentation du portail "Net Entreprises")

La fin du contrat de travail :

- Fin de CDD (calcul des indemnités),
- Licenciement (calcul de l'indemnité, impact social et fiscal),
- Préavis et indemnité compensatrice de préavis (quand, pourquoi, comment, combien).

Le prélèvement à la source :

- Mentions sur le bulletin, assiette, taux,
- Cas particuliers,
- Intégration à la DSN.

### Paie informatisée (3 jours)

Appréhender le fonctionnement d'un logiciel de traitement de la paie  
 Transposer les savoirs théoriques de la paie sur un outil informatique

- Prise en main d'un logiciel de paie
- Traitement de l'après paie (Etats, virements, déclarations et attestations)
- Mise en pratique (Traitement d'une entrée de salarié et paie du premier mois, intégration d'éléments variables tels que heures supplémentaires, primes, ..., gestion des absences, traitement d'une sortie de salarié et paie du dernier mois et documents associés)

### Droit social (15 jours)

Choisir le contrat adapté et veiller à une exécution conforme du contrat  
 Maîtriser les règles juridiques relatives au temps de travail.  
 Réduire les risques juridiques liés à la rupture du contrat.  
 Maîtriser le périmètre de garantie d'un régime de prévoyance

### Retraites et Mutuelle (1 jour)

Définition : répartition et capitalisation  
 Le régime de base de la sécurité sociale et les régimes complémentaires (AGIRC, ARRCO)  
 Les régimes dits alignés et les autres régimes

### Communication (1 jour)

### Contrôle Gestion sociale et tableau de bord (2 jours)

### Gestion administrative du personnel (2 jours)

Assurer la gestion administrative des salariés de l'embauche au départ de l'entreprise :  
 Etablir les formalités à l'embauche et à la sortie  
 Collecter les éléments variables de paie, vérifier leur prise en compte  
 Participer à la gestion des obligations sociales

### Contrôle et obligations (1 jour)

Le commissaire aux comptes et le rôle de l'URSSAF

### Eléments mathématiques et Excel (5 jours)

Saisie et mise en forme des données, formules de calculs simples et avancées, graphiques, gestion des tableaux longs, tableaux croisés dynamiques, outils avancés...

### Construire sa carrière (3 jours)

Objectifs : Comprendre le métier de Gestionnaire de paie et son environnement professionnel.  
 Identifier ses compétences transférables et les valoriser.

### Journées de rentrée et bilan (2 jours)

### Examen blanc (1 jour)

### Révision (2 jours) pour les stagiaires temps plein

### Stage en entreprise (1 ou 2 mois selon financeur) ou alternance

Chaque stagiaire doit rédiger un dossier professionnel qui décrit par activité type du référentiel du titre professionnel et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles développées pendant sa période d'application en entreprise.